

vendredi 15 janvier 2016

Bonjour à tous et à toutes

La prochaine réunion des assistants sociaux des maisons médicales aura lieu le 5 février à 9h30 à la Fédé (boulevard du midi 25 à Bruxelles).

Vous trouverez ci-dessous le PV de la réunion précédente (merci Anouk pour la rédaction).

Au menu de la prochaine réunion, de nouveaux axes de travail pour 2016, et la suite de l'organisation de la journée d'étude des AS.

En ce qui concerne la journée d'étude, si vous souhaitez vous investir de près ou de loin, vous êtes grandement les bienvenus ! N'hésitez pas à me faire signe si vous souhaitez en savoir davantage !

Pour ceux qui le souhaitent et qui en ont la possibilité, après la réunion nous nous rendrons au resto pour partager un moment convivial et gourmand.

Cordiale invitation à tous !!!

Merci de bien vouloir confirmer votre présence (s.marsella@mmcalendula.be)

Bien à vous tous,

Stefania Marsella

Programme psychosocial

Fédération des maisons médicales

Bd du Midi 25/5 - 1000 Bruxelles

T +32 (0)2 514 40 14 - F +32 (0)2 514 40 04

www.maisonmedicale.org

PV réunion groupe sectoriel travailleurs sociaux fédé

11 décembre 2015

Présents : Stefania (MM Calendula / IGB / Fédé), Johanna (MM Riches Claires / IGB), Aurélie (IGC) et Zoé (MM Essegheem/ IGB), Grégory Meurant (MM cité sante Laeken), Anouck (MM Bautista Van Schowen)

Excusée : Aurélie (IGL)

1/Communication avec les IG :

Stefania prend contact avec les deux responsables des IG afin d'avoir un ou deux représentant de chaque « région » :

Relancer l'IGC : Benoit Gérard

Relancer IGBW : Benoit Gérard aussi

2/Journée d'étude

Location de la salle :

Demande devis pour les salles : Notre choix se tourne vers le lieu Piano Fabrik

Champs d'oiseaux : 350 + 15 par personne pour tt
Maison des associations internationales : trop cher
Tricoterie trop cher

Les intervenants de la matinée :

- **Les Réalités sociales** : Paul Preudhomme, ASBL Repères. Nous aurons une réponse en janvier. En principe ok
- **Les Politiques sociales** : Abraham Franssens. Un premier contact a été pris lors d'une journée d'étude par Sonia Devree, As MM Laveu.
- **La spécificité du travailleur social en maison médicale** : un AS ? Un projet spécifique, par exemple la définition de fonction la passerelle réalisée récemment par un secteur psycho social d'une Mm à Liège, la mise en place de réunions psycho médico sociale dans une MM Bruxelloise, un projet spécifique mené par un AS...

Les ateliers de l'après-midi :

Thématique 1 : Le travailleur social, acteur de changement dans son équipe

La place du travailleur social, partir d'expérience spécifique en maison médicale : Grégory serait ok

Thématique 2 : **Le cadre du travail social : comment est g er la distribution du temps de travail des AS , un exemple : la r partition AS/ accueil dans les  quipes.**

Thématique 3 : **Dans le cadre d'une approche de La sant  mentale : Le travail social en mm peut-il  tre pens  comme un volet d'un p le psychosocial ?**

Thématique 4 : **Le travail social communautaire   partir de la MM est-il possible, souhaitable ? Quelles en sont les conditions ? Quel travail communautaire entre nous ?**

3/Questionnaire-r sultats

On donne les r sultats sans conclusions. Ce questionnaire sera la base de discussion d'un focus groupe pour arriver   des r flexions g n rales sur la d finition de fonction.

4/Focus groupe du 21 janvier 2015

Relayer l'invitation   tous les travailleurs sociaux virer les deux premi res phrases ok

Bruxelles ok

Hainaut et Li ge Ok

5/Interpellation suite aux « attentats » contre la s curit  sociale

Gr gory nous interpelle en tant que groupe « f d  » sur diff rentes mesures prises par le gouvernement pendant il y a peu :

1. le contr le surprise des ch meurs   domicile :
<http://www.lesoir.be/943816/article/actualite/belgique/2015-07-23/controles-au-domicile-des-chomeurs-voici-nouveau-regime>
2. la r duction des allocations pour malades de longue dur e :
http://m.lavenir.net/cnt/dmf20151125_00740930?utm_source=facebook&utm_medium=socialVV&utm_content=article&utm_campaign=seeding
3. -le droit de manifester

Nous sommes dans une p riode propice   l'adoption de lois de ce genre, ni vu ni connu. La charte des MM de la f d ration met l'accent en priorit  sur la s curit  sociale - le soin n'appara t que dans la dimension op rationnelle des valeurs de solidarit  de la s cu.

On est As en maison m dicale qu'est- ce que l'on fait de  a ? Cette question peut  tre d clin e en plusieurs sous questions :

Quels sont nos r seaux et contacts, les infos sont -elles fiables ?

Le Comit  de vigilance du travail social, Associations de d fenses des allocataires sociaux, la Ligue des droits de l'homme, Droits quotidien, les Ateliers des droits sociaux, la F d ration des services sociaux

Quel positionnement du groupe sectoriel fédé ?

1. Relais AS de la cellule politique de la fédé
2. Rôle de relais politique Fédé

ANNEXE Rappel des missions du groupe sectoriel :

Les missions du groupe sectoriel fédéral

Les Finalités du groupe sectoriel sont d'encourager la construction d'une identité sectorielle, sa définition et son évolution, dans une perspective d'interdisciplinarité, et contribuer à alimenter le travail de service et de représentation de la fédération.

MISSIONS :

- Élaborer des documents de référence pour le secteur (définition de fonction,...)
- Élaborer des propositions politiques ou des avis concernant leur profession et les soumettre au Bureau stratégique ou au Collège directeur;
- Produire des analyses et critiques de textes existants, remettre des avis à la demande de travailleurs / services de la fédération ou d'intergroupes;
- Soutenir l'échange de pratiques;
- participer à / élaborer des formations spécifiques
- Etre en interaction avec les autres secteurs
- Alimenter et interpeller les services de la fédération
- Faire le lien entre les travailleurs des MM et la FMM
- Alimenter une réflexion sur l'enseignement professionnel (de base et continué), y compris dans une perspective d'école de la santé
- Soutenir l'échange interrégional

1/ Les missions du coordinateur de groupe sectoriel

- Veiller à la bonne gestion des réunions sectorielles : programmation, OJ, animation, PV,...
- Impulser des projets et des sujets de réflexion au sein du groupe
- Être le représentant du secteur au sein des **réunions intersectorielles** organisées par le coordinateur intersectoriel. Faire un retour de ces rencontres au groupe sectoriel.
- Être le relais avec les services de la fédé, et particulièrement avec le **permanent politique « référent » du groupe sectoriel.**
- Rédiger le programme, le budget et le rapport d'activités chaque année
- Il peut être mandaté par le secrétaire politique pour faire de la représentation extérieure, seul ou en accompagnement d'un permanent ou d'un mandataire.

2/ les missions du représentant d'un groupe sectoriel local au groupe sectoriel Fédé :

- Participe à l'élaboration des documents de référence pour le secteur (définition de fonction,...);
- Participe à l'élaboration des propositions politiques ou des avis concernant leur profession et les soumettre au Bureau stratégique ou au Collège directeur;
- Participe à la production d'analyses et de critiques de textes existants, remise d'avis à la demande de travailleurs / services de la fédération ou d'intergroupes;
- Apporte l'expérience de son groupe régional concernant l'échange de pratiques;
- Ramène des idées de formations spécifiques de par l'expérience du groupe sectoriel régional;
- Alimente et interpelle le groupe fédéral;

- Fait le lien entre les travailleurs des MM de sa région et le groupe fédéral;
- Veille à faire le retour des rencontres fédérales vers le groupe régional;
- Amène les débats du groupe fédéral vers le groupe régional;